



COMMUNIQUE de PRESSE

Marseille, 30 septembre 2011

Parc national des Calanques : lancement de l'enquête publique

Par arrêté préfectoral du 28 septembre 2011, le Préfet de Région, Préfet des Bouches-du-Rhône a ouvert l'enquête publique relative au projet de Parc national des Calanques.

Elle se tiendra du 17 octobre au 17 novembre 2011.

Un « avis d'enquête » fixe l'ensemble de l'organisation de cette phase (cf pièce jointe).

C'est une étape déterminante dans le processus de création du Parc national après douze années de débat et d'études puisque c'est au tour de tous les citoyens de pouvoir s'exprimer, après la phase de consultation de 242 institutions et associations lancée en août 2011 par le GIP et qui s'achèvera en octobre.

Pour l'enquête publique, une commission d'enquête est spécialement mise en place. Elle comprend 5 membres, et deux suppléants, nommés par le Président du Tribunal Administratif.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable physiquement ou en ligne sur le site de la Préfecture (www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr). Il comprend une vingtaine de fascicules et plusieurs dizaines de cartes (documents soumis à enquête de par la loi, et document complémentaires d'information du public).

Les observations du public seront recueillies dans des registres mis à disposition dans 10 lieux spécifiques, un par commune concernée, et quatre à Marseille. Le siège de l'enquête est situé à Marseille, à la Direction de l'Aménagement Durable et de l'Urbanisme, 40 rue Fauchier dans le 2^{ème} arrondissement. **La liste des lieux est indiquée dans l'avis ci-joint.**

Chacun pourra se déplacer dans le lieu qu'il souhaite, sans qu'il soit nécessairement habitant de la commune concernée.

Le public pourra également être reçu par les membres de la Commission au cours de 28 permanences réparties dans les différents lieux de l'enquête pendant toute sa durée.

Il pourra également s'adresser à la Commission d'enquête par écrit.

« L'enquête publique vient couronner des heures de débat, elle est un moment fort de démocratie pendant lequel tous les citoyens peuvent avoir accès à l'intégralité du dossier et exprimer leur vision du projet en toute connaissance de cause auprès d'une commission indépendante. » souligne Guy Teissier, Président du GIP des Calanques.

Au terme de l'enquête, la Commission rendra compte de toutes les observations qui ont été formulées par le public et fournira un avis motivé permettant aux acteurs du projet de bénéficier d'un nouvel éclairage sur le dossier.

Pièces jointes : avis d'enquête.

Contact : Laurence DELACHAUME - Chargée de communication

Groupement d'Intérêt Public (GIP) des Calanques

Parc d'Affaires Marseille Sud - Bd de l'Océan - Impasse Le Paradou - Bât A4 - 13009 Marseille

Tel : 04 91 72 72 12 - Fax : 04 91 73 23 99 – Courriel : laurence.delachaume@gipcalanques.fr

www.gipcalanques.fr



PRÉFET DES BOUCHES DU RHÔNE

Préfecture

Direction des collectivités locales
et du développement durable

Bureau du développement durable
et de l'urbanisme

Avis d'enquête publique

Par arrêté préfectoral du **28 SEP. 2011**, le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, a ouvert une enquête publique prescrite, au titre du Code de l'Environnement, du 17 octobre 2011 au 17 novembre 2011 inclus, sur le projet de création du parc national des Calanques (dont la décision de création du parc national des Calanques relève d'un décret du Premier Ministre). Le responsable du projet est le Groupement d'Intérêt Public des Calanques, situé parc d'affaires Marseille-sud – impasse le Paradou Bât. A4 – 13009 MARSEILLE.

Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier, et consigner ses éventuelles observations sur un registre prévu à cet effet. Les registres et dossier d'enquête seront disponibles, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public, aux lieux ci-après :

Mairie de Marseille, <u>siège de l'enquête</u>	Direction de l'Aménagement Durable et de l'Urbanisme, 40 rue Fauchier 13002 Marseille.
Mairie de Marseille 1er secteur (1er et 7ème arrondissements)	125 La Canebière, Immeuble Léon Blum, 13001 Marseille
Mairie de Marseille 4ème secteur (6ème et 8ème arrondissements)	Villa Bagatelle, 125 rue du Commandant Rolland, 13008 Marseille
Mairie de Marseille 5ème secteur (9ème et 10ème arrondissements)	150 boulevard Paul Claudel, 13009 Marseille
Mairie de Cassis	Hôtel de ville, place Baragnon 13260 CASSIS
Mairie de la Ciotat	Office du Tourisme, Boulevard Anatole France 13600 La Ciotat
Mairie de la Penne sur Huveaune	Hôtel de ville, 14 boulevard de la Gare 13821 La Penne sur Huveaune
Mairie de Carnoux en Provence	boulevard Maréchal Juin, salle des mariages (1° étage)
Mairie de Ceyreste	Hôtel de ville, Place Général de Gaulle 13600 Ceyreste
Mairie de Roquefort la Bédoule	Hôtel de ville, 6 place de la Libération 13830 Roquefort la Bedoule

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera accessible en ligne sur le site internet de la préfecture des Bouches du Rhône à l'adresse suivante : <http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr>. Toute observation pourra être également adressée au président de la commission d'enquête par voie postale au siège de l'enquête.

La commission d'enquête est constituée des membres suivants :

Président :

M. Ivan CHIAVERINI, Directeur d'Administration Centrale – retraité.

Membres titulaires :

- M. Vincent FRANCO, Ingénieur, ancien directeur des Houillères du Bassin du Midi ;
- M. Jean-Yves LE COULS, officier de marine en retraite ;
- M. Jean-Paul PERRI, architecte en retraite ;
- M. Michel STRAUB, officier général de marine en retraite, consultant.

Membres suppléants :

- M. Claude PASCAL, expert foncier, architecte ;
- M. Marc NICOLAS, Secrétaire Général de la CAPEB.

Les membres de la commission d'enquête siégeront dans les mairies ci-dessous désignées, et recevront en personne les observations du public selon le planning suivant :

-Mairie de Marseille-2ème arrondissement- **siège de l'enquête**- 40, rue Fauchier 13002
Marseille:

- le lundi 17 octobre 2011 de 14 heures à 17 heures
- le vendredi 4 novembre 2011 de 9 heures à 12 heures
- le jeudi 17 novembre 2011 de 14 heures à 17 heures

-Mairie de Marseille-1er arrondissement- 125 La Canebière, Immeuble Léon Blum, 13001
Marseille:

- le vendredi 28 octobre 2011 de 9 heures à 12 heures
- le mercredi 9 novembre 2011 de 9 heures à 12 heures

-Mairie de Marseille-8ème arrondissement-Villa Bagatelle, 125 rue du Commandant Rolland,
13008 Marseille :

- le lundi 17 octobre 2011 de 14 heures à 17 heures
- le vendredi 4 novembre 2011 de 9 heures à 12 heures

-Mairie de Marseille-9ème arrondissement-150 boulevard Paul Claudel, 13009 Marseille:

- le vendredi 28 octobre 2011 de 9 heures à 12 heures
- le mercredi 9 novembre 2011 de 9 heures à 12 heures
- le jeudi 17 novembre 2011 de 14 heures à 17 heures-

-Mairie de Cassis,-Hôtel de ville, place Baragnon, 13260 Cassis:

- le vendredi 21 octobre 2011 de 9 heures à 12 heures
- le jeudi 27 octobre 2011 de 14 heures à 17 heures
- le jeudi 3 novembre 2011 de 14 heures à 17 heures
- le jeudi 10 novembre 2011 de 14 heures à 17 heures
- le jeudi 17 novembre 2011 de 14 heures à 17 heures

-Mairie de la Ciotat- Office du Tourisme, Boulevard Anatole France, 13600 La Ciotat:

-le lundi 17 octobre 2011	de 9 heures à 12 heures
-le mardi 25 octobre 2011	de 14 heures à 17 heures
-le vendredi 4 novembre 2011	de 9 heures à 12 heures
-le mercredi 9 novembre 2011	de 9 heures à 12 heures
-le jeudi 17 novembre 2011	de 14 heures à 17 heures

-Mairie de la Penne sur Huveaune-Hôtel de ville – 14 boulevard de la Gare, 13821 La Penne sur Huveaune:

-le mercredi 19 octobre 2011	de 9 heures à 12 heures
-le mercredi 26 octobre 2011	de 14 heures à 17 heures

-Mairie de Carnoux en Provence-boulevard Maréchal Juin, salle des mariages (1^o étage), 13470 Carnoux:

-le mercredi 19 octobre 2011	de 14 heures à 17 heures
-le mercredi 26 octobre 2011	de 9 heures à 12 heures

-Mairie de Ceyreste- Hôtel de ville Place Général de Gaulle, 13600 Ceyreste:

-le mercredi 2 novembre 2011	de 9 heures à 12 heures
- le mercredi 9 novembre 2011	de 14 heures à 17 heures

-Mairie de Roquefort la Bédoule- Hôtel de ville , 6 place de la Libération, 13830 Roquefort la Bédoule:

-le mercredi 2 novembre 2011	de 14 heures à 17 heures
- le mercredi 9 novembre 2011	de 9 heures à 12 heures

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés dans les mairies susvisées ainsi qu'à la préfecture des Bouches du Rhône, Direction des Collectivités Locales et du Développement Durable, Bureau du Développement Durable et de l'Urbanisme.

Fait à Marseille, le 28 SEP. 2011

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Jean-Paul CELET